CAVA2027

FORUM CANADA-AFRIQUE DES VILLES ET DES AFFAIRES

25 AU 29 MAI 2027

OTTAWA (ONTARIO) - GATINEAU (QUÉBEC) CANADA



THÈME

COOPÉRATION INTERNATIONALE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : UNIR LES TERRITOIRES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR.

Document de présentation

SOMMAIRE





04
Contexte et justification

07
Partenaires

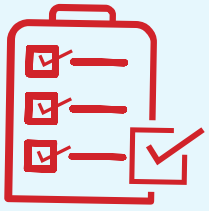




05
Objectifs du Forum

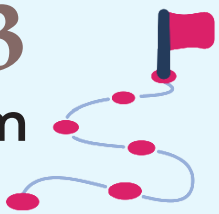
13
Grands axes d'échanges





06
Cibles du Forum

13
Articulations du Forum



“Un rendez-vous stratégique entre le Canada, l’Afrique et l’Europe pour transformer le dialogue en partenariats durables.”

Angèle Blandine Bagnia Tchouapie
Présidente Fondatrice RC3D

Le Forum CAVA 2027 s’inscrit dans une vision ambitieuse de coopération entre le Canada, l’Afrique et leurs partenaires internationaux. Dans un contexte mondial marqué par les transformations économiques, les défis climatiques, les besoins croissants en compétences et l’exigence d’une gouvernance territoriale plus inclusive, nous croyons qu’il est temps de bâtir des passerelles concrètes entre les territoires, les institutions, les entreprises et les communautés.

À travers ce forum, le RC3D entend offrir un espace de dialogue, d’apprentissage mutuel et de co-construction de solutions durables, au service du développement territorial, de l’employabilité, de l’innovation et de la résilience. Le CAVA 2027 n’est pas seulement un événement : c’est le point de départ d’une dynamique structurante de coopération Canada–Afrique–Europe au bénéfice des collectivités et des populations.

Le CAVA 2027 n’est pas seulement un événement : c’est le point de départ d’une dynamique structurante de coopération Canada–Afrique–Europe au bénéfice des collectivités et des populations.



Il apparait donc clairement que le Forum Canada–Afrique des Villes et des Affaires (CAVA 2027) est bien plus qu’une mission économique. Il constitue une plateforme internationale de coopération qui combine développement économique, partenariats institutionnels et Académie municipale de renforcement des capacités. Pendant six jours, les participants développeront des projets de coopération tout en bénéficiant de formations pratiques, de visites de terrain et d’échanges d’expériences avec des partenaires canadiens, afin de renforcer durablement la gouvernance, la performance et la résilience de leurs collectivités.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La coopération décentralisée constitue aujourd'hui un levier stratégique du développement des territoires africains. Elle permet aux collectivités locales d'accéder à des expériences comparables, à des compétences techniques, à des solutions adaptées et à des partenariats durables fondés sur la réciprocité.
Dans un contexte marqué par une urbanisation rapide, des défis persistants en matière d'emploi, les effets croissants des changements climatiques et une exposition accrue aux risques de catastrophe, les communes africaines ont besoin de partenaires capables de les accompagner dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles, la planification territoriale et l'amélioration des services publics locaux.
C'est dans cette perspective que le Forum CAVA 2027 propose un cadre structuré de coopération entre les collectivités canadiennes, africaines et européennes, les établissements de formation, les milieux d'affaires, les institutions publiques et les organisations de développement.
La mission économique sera complétée, en marge du forum, par une session de formation organisée dans le cadre de l'Académie internationale des collectivités territoriales.
Cette formation sera destinée aux élus locaux, cadres municipaux, responsables des services techniques, professionnels du développement territorial et acteurs partenaires. Elle portera notamment sur la gouvernance locale, la coopération décentralisée, la planification territoriale, la mobilisation des ressources, la gestion des risques de catastrophe, l'adaptation aux changements climatiques et le développement de partenariats opérationnels.
Ainsi, le CAVA 2027 ne se limitera pas à favoriser les rencontres et les échanges institutionnels. Il permettra également de renforcer les compétences des acteurs territoriaux, de transformer les expériences partagées en outils pratiques et de faire émerger des jumelages, des projets communs et des partenariats générateurs de valeur pour les territoires.
L'articulation entre mission économique, coopération décentralisée et formation professionnelle donnera à cette initiative une portée à la fois stratégique, pratique et durable.



Objectifs du forum

Le Forum **CAVA 2027** poursuit les objectifs suivants :

- Renforcer les relations entre les collectivités territoriales canadiennes, africaines et européennes.
- Développer des partenariats institutionnels durables et structurants.
- Promouvoir la formation professionnelle et le développement des compétences.
- Favoriser l'employabilité, la mobilité professionnelle et la reconnaissance des compétences.
- Encourager les investissements, les partenariats économiques et les opportunités d'affaires.
- Soutenir les PME, l'entrepreneuriat et l'innovation territoriale.



- Favoriser le transfert de compétences, de technologies et de bonnes pratiques.
- Promouvoir la coopération universitaire, la recherche appliquée et l'apprentissage partagé.
- Accompagner les collectivités dans leur développement territorial, leur gouvernance et leur résilience.

Résultats attendus

À l'issue du forum, les partenaires ambitionnent de :

- Conclure des protocoles de coopération entre collectivités.
- Développer des projets de jumelage thématique.
- Mettre en place des programmes de formation et de mobilité professionnelle.
- Établir des partenariats entre établissements d'enseignement et structures de formation.
- Favoriser des échanges entre entreprises, municipalités et institutions publiques.



- Identifier des projets pilotes en innovation, gouvernance, emploi et développement économique.
- Structurer un réseau permanent de coopération Canada–Afrique–Europe.
- Préparer le lancement opérationnel du Programme RC3D Canada–Afrique 2027–2030.

Livrables attendus

Les principaux livrables du Forum CAVA 2027 attendus seront les suivants :

1. Déclaration finale du forum.
2. Document politique et stratégique résumant les orientations communes.
3. Liste des jumelages envisagés.
4. Inventaire des communes intéressées et des axes de coopération.
5. Fiches-projets par jumelage.
6. Chaque fiche précise le partenaire, le thème, les objectifs, les activités et les prochaines étapes.
7. Plan d'action post-forum.
8. Feuille de route sur 6, 12 et 24 mois avec responsabilités définies.
9. Répertoire des partenaires.
10. Contact des communes, institutions, entreprises, universités et ONG impliqués.
11. Note de recommandations.
12. Synthèse des besoins exprimés par les collectivités et des solutions proposées.
13. Programme de formation des acteurs territoriaux
14. Contenu, objectifs, modules et calendrier de mise en œuvre.
15. Matrice de suivi des engagements.
16. Outil de pilotage pour vérifier l'avancement des décisions prises.



Cibles du forum

Le forum s'adresse principalement à :

- Les maires, élus municipaux et administrations locales.
- Les gouvernements locaux et les associations de collectivités.
- Les ministères et institutions publiques concernés.
- Les établissements d'enseignement supérieur, centres de formation professionnelle et universités.
- Les entreprises, investisseurs et chambres de commerce.
- Les organisations de la société civile et les ONG.
- Les agences de coopération, partenaires techniques et financiers.
- Les experts en gouvernance locale, développement territorial, emploi et climat.

1. PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

CAVA 2027 est l'espace idéal où les institutions publiques peuvent renforcer leur visibilité internationale, soutenir les relations entre territoires et identifier des partenariats dans les domaines de la formation, de l'emploi, de l'investissement, de la gouvernance locale et de la résilience. Le forum s'inscrit dans une logique compatible avec les démarches de coopération internationale, de diplomatie économique et de développement territorial.



Contribution attendue

- Accorder un parrainage ou une reconnaissance institutionnelle.
- Participer aux cérémonies d'ouverture et de clôture.
- Déléguer des intervenants aux panels.
- Faciliter les contacts avec les collectivités et institutions.
- Organiser des visites institutionnelles.
- Présenter les programmes d'appui existants.
- Soutenir la mobilisation de financements.
- Contribuer à la déclaration finale et à la feuille de route.

2. COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Les collectivités vien-nent rechercher des partenaires pour leurs priorités concrètes : formation des cadres, développement économique, innovation, gestion des services municipaux, adaptation climatique, prévention des risques et amélioration de la gouvernance.
Elles peuvent également accroître leur rayonnement international et accéder à des expériences transférables.



Contribution attendue

- Présenter leur territoire, leurs besoins et leurs projets.
- Participer activement aux panels et ateliers.
- Identifier une ou plusieurs collectivités partenaires.
- Préparer des fiches de projets.
- Participer aux rencontres bilatérales.
- Signer des lettres d'intention ou protocoles.
- Désigner un point focal pour le suivi.
- S'engager dans une feuille de route post-forum.

3. UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les universités peuvent identifier des partenaires de recherche, développer des mobilités, valoriser leur expertise et rapprocher leurs programmes des besoins des territoires et des entreprises. Le forum offre également un cadre pour promouvoir la recherche appliquée sur la gouvernance, l'emploi, l'innovation, le climat et les risques.



Contribution attendue

- Mobiliser des enseignants-chercheurs et experts.
- Proposer des conférences et communications.
- Développer des accords de coopération.
- Identifier des projets de recherche appliquée.
- Soutenir la formation des cadres municipaux.
- Faciliter les échanges d'étudiants et de formateurs.
- Produire des études ou diagnostics territoriaux.
- Participer à l'évaluation et à la capitalisation du forum.

4. CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les centres de formation professionnelle peuvent développer des programmes adaptés aux besoins des collectivités et des entreprises, créer des possibilités de stages et établir des partenariats pour la formation des formateurs.



Contribution attendue

- Concevoir et animer des ateliers pratiques.
- Présenter leurs filières et méthodes pédagogiques.
- Développer des programmes conjoints.
- Organiser des stages ou immersions professionnelles.
- Participer à la formation des formateurs.
- Contribuer à la reconnaissance et à la transférabilité des compétences.
- Identifier les métiers prioritaires dans les territoires.

5. ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Ces organismes peuvent présenter les possibilités d'investissement, attirer des entreprises, accompagner les PME et favoriser l'émergence de projets économiques entre territoires. Le contexte Canada–Afrique présente notamment des possibilités dans l'innovation, les infrastructures, les ressources, les chaînes de valeur et la transformation numérique.



Contribution attendue

- Présenter les dispositifs d'accompagnement.
- Organiser des rencontres B2B et B2G.
- Identifier des projets d'investissement.
- Mobiliser les entreprises de leur territoire.
- Soutenir les PME et les start-ups.
- Faciliter l'accès aux marchés.
- Contribuer à la préparation de fiches-projets économiques.
- Participer au suivi des opportunités identifiées.

6. CHAMBRES DE COMMERCE ET ORGANISATIONS PATRONALES

Les chambres de commerce peuvent élargir les débouchés de leurs membres, identifier des partenaires étrangers et contribuer à la mise en relation entre entreprises, collectivités et investisseurs.



Contribution attendue

- Mobiliser les entreprises membres.
- Organiser des délégations d'affaires.
- Faciliter les rencontres B2B.
- Identifier les besoins des entreprises.
- Promouvoir les échanges commerciaux.
- Contribuer aux séances sur l'entrepreneuriat.
- Participer à la recherche de commandites.
- Assurer le suivi des contacts d'affaires.

7. ENTREPRISES PRIVÉES

Les entreprises peuvent accéder à de nouveaux marchés, rencontrer des décideurs, présenter leurs solutions et identifier des opportunités d'investissement ou de sous-traitance. Leur participation peut aussi renforcer leur image de partenaire du développement territorial.



Contribution attendue

- Participer aux rencontres B2B et B2G.
- Présenter des solutions et innovations.
- Exposer des produits et services.
- Soutenir financièrement le forum.
- Témoigner de leurs expériences.
- Proposer des projets pilotes.
- Participer aux panels sectoriels.
- Contribuer à la formation et à l'employabilité.

Secteurs prioritaires

- Agroalimentaire.
- BTP et infrastructures.
- Énergie.
- Mines.
- Forêt.
- Numérique et technologies.
- Santé.
- Éducation.
- Logistique.
- Finance.
- Immobilier.
- Médias.
- Gestion de l'eau et des déchets.
- Solutions de résilience climatique.
- Technologies de prévention des risques de catastrophe.

8. INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Les chambres de commerce peuvent élargir les débouchés de leurs membres, identifier des partenaires étrangers et contribuer à la mise en relation entre entreprises, collectivités et investisseurs.



Contribution attendue

- Présenter les mécanismes de financement disponibles.
- Expliquer les critères d'éligibilité.
- Organiser des séances de conseil financier.
- Accompagner les PME et les collectivités.
- Participer à la structuration des projets.
- Identifier des projets bancables.
- Contribuer au financement de l'évènement ou de projets pilotes.
- Mettre en place des lignes de financement adaptées.

9. ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET ONG

Ces organisations peuvent valoriser leur expertise, identifier des partenaires locaux et contribuer à des projets dans les domaines de la gouvernance, de la résilience, du climat, de l'emploi et du développement inclusif.



Contribution attendue

- Apporter une expertise technique.
- Participer aux panels et ateliers.
- Présenter des outils et expériences.
- Soutenir la formation des collectivités.
- Contribuer au financement ou au cofinancement de projets.
- Faciliter l'accès à des réseaux internationaux.
- Appuyer la recherche de financements.
- Participer au suivi des engagements.

10. DIASPORA AFRICAINE

La diaspora constitue un réservoir de compétences, de capitaux, de réseaux et d'expériences professionnelles. Sa participation peut contribuer à renforcer les liens économiques, académiques et institutionnels entre le Canada, l'Afrique et l'Europe.



Contribution attendue

- Participer au mentorat des jeunes et entrepreneurs.
- Présenter des expériences de réussite.
- Investir dans des projets territoriaux.
- Faciliter l'accès à des réseaux professionnels.
- Contribuer au transfert de compétences.
- Accompagner les collectivités et entreprises.
- Soutenir la mobilisation de partenaires.
- Participer à la création d'un réseau diaspora–territoires.

11. MÉDIAS ET COMMUNICATION

Les médias peuvent accroître leur visibilité, accéder à des décideurs et produire des contenus sur des enjeux liés à la coopération, à l'emploi, à l'innovation, au développement territorial et au climat.



Contribution attendue

- Assurer la couverture avant, pendant et après le forum.
- Réaliser des interviews.
- Produire des reportages et émissions spéciales.
- Relayer les appels à participation.
- Valoriser les partenaires et les projets.
- Assurer une couverture des signatures et annonces.
- Participer à la production de contenus institutionnels.



12. JEUNES ET FEMMES LEADERS

Cette catégorie peut accéder à des opportunités de formation, de mentorat, d'investissement, de réseautage et de visibilité. Elle permet également au forum d'intégrer une dimension inclusive et tournée vers l'avenir.



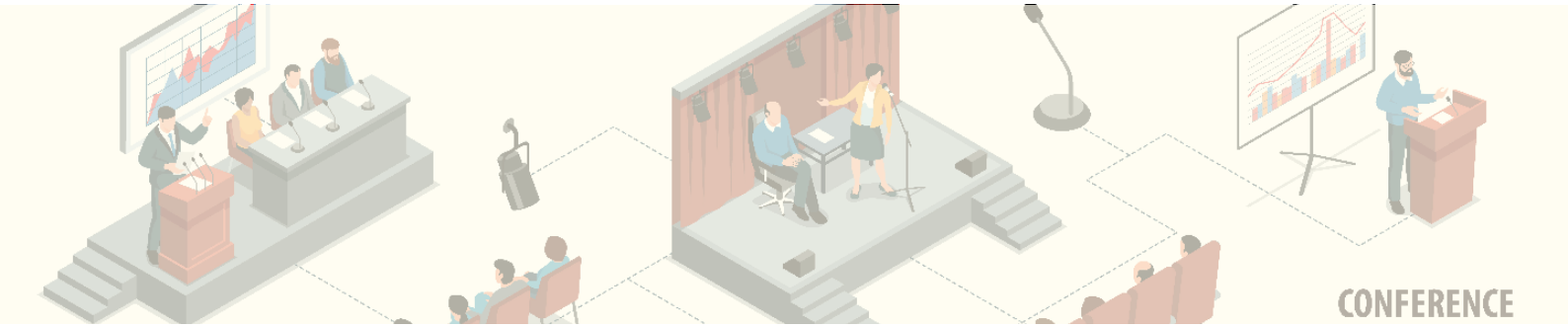
Contribution attendue

- Participer aux sessions sur l'innovation et l'entrepreneuriat.
- Présenter des projets et solutions.
- Participer aux concours ou séances de pitch.
- Contribuer aux discussions sur l'emploi et les compétences.
- Créer des réseaux entre jeunes et femmes leaders.
- Participer au mentorat et aux échanges intergénérationnels.
- Formuler des recommandations pour les territoires.
- Développer des projets avec les collectivités et entreprises.



GRANDS AXES D'ECHANGES

- Les grands axes des échanges pourraient être structurés autour des thématiques suivantes :
- Coopération décentralisée et jumelages thématiques.
- Formation professionnelle, employabilité et mobilité des compétences.
- Développement économique territorial et partenariats d'affaires.
- Gouvernance municipale et renforcement institutionnel.
- Transformation numérique et innovation territoriale.
- Coopération universitaire et recherche appliquée.
- Résilience climatique et adaptation aux changements climatiques.
- Gouvernance des risques de catastrophe et prévention des crises.
- Leadership local, inclusion et participation communautaire





ARTICULATIONS DU FORUM

Le forum peut être structuré en 2 grandes articulations pour assurer cohérence, lisibilité et impact :

1. La mission économique

☛ Conférence inaugurale.

Grand exposé de cadrage sur **« Coopération internationale, formation professionnelle et développement économique : unir les territoires pour construire l'avenir. »**

☛ Panels thématiques.

Espaces de réflexion et d'échanges autour des grands axes : gouvernance locale, coopération internationale, jumelages, employabilité, innovation, économie territoriale, climat et résilience.

☛ Ateliers techniques et sectoriels.

Sessions plus pratiques destinées aux communes, institutions, entreprises et partenaires techniques pour approfondir des sujets précis et produire des pistes d'action.

☛ Formation des cadres municipaux.

Module spécifique organisé en marge du forum pour renforcer les compétences des élus et cadres territoriaux.

☛ Rencontres B2B, B2G et bilatérales.

Rendez-vous ciblés entre communes, entreprises, établissements de formation et partenaires pour discuter de projets concrets, de jumelages et de coopérations.

☛ Séance de clôture et feuille de route.

Présentation des résultats, engagement des partenaires, adoption des recommandations et annonce des suites opérationnelles.

2- Session de formation des acteurs territoriaux

La formation des cadres municipaux, d'entreprises, d'organisations et d'institutions publiques, qui s'inscrit dans le cadre des activités de l'Académie Internationale des Collectivités Territoriales du RC3D, se tiendra en marge du forum afin de renforcer les capacités des acteurs locaux sur des thématiques directement liées aux dynamiques territoriales.

Parcours de formation

Module 1 : Planification territoriale

Ce module présente les principes, outils et démarches permettant d'organiser le développement d'un territoire de manière cohérente, inclusive et résiliente. Il aborde notamment le diagnostic territorial, l'identification des enjeux locaux, la concertation des parties prenantes, la priorisation des actions et le suivi de la mise en œuvre.
Objectifs :

- Comprendre les fondements et les étapes de la planification territoriale.
- Analyser les besoins, ressources, risques et potentialités d'un territoire.
- Intégrer les enjeux climatiques, environnementaux et sociaux dans les documents de planification.
- Renforcer la participation des collectivités, communautés et partenaires locaux dans la prise de décision.
- Élaborer des orientations et actions territoriales réalistes, coordonnées et durables.

Module 2 : Développement durable

Ce module introduit les principes du développement durable et leur application dans les politiques, projets et pratiques locales. Il met l'accent sur l'équilibre entre les dimensions économique, sociale, environnementale et de gouvernance, afin de répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures. L'approche territoriale du développement durable vise notamment à articuler aménagement, protection des ressources et inclusion sociale.
Objectifs :

- Maîtriser les concepts fondamentaux et les enjeux du développement durable.
- Identifier les liens entre développement local, protection de l'environnement, réduction des inégalités et création d'emplois.
- Intégrer les Objectifs de développement durable (ODD) dans les plans et projets territoriaux.
- Promouvoir des pratiques responsables de gestion des ressources naturelles, de production et de consommation.
- · Concevoir des initiatives locales contribuant à la transition écologique et à la résilience des communautés.

Module 3 : Financement climat

Ce module porte sur les mécanismes de mobilisation des ressources financières destinées à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Il présente l'architecture de la finance climat, les principaux fonds et partenaires, les critères d'éligibilité ainsi que les étapes de préparation de projets bancables. La maîtrise de ces mécanismes aide les acteurs locaux et nationaux à mieux accéder aux financements dédiés à l'action climatique.
Objectifs visés :

- Comprendre les notions essentielles de finance climat et de finance durable.
- Identifier les principales sources de financement nationales, bilatérales et internationales.
- Connaître les mécanismes d'accès aux fonds climatiques et leurs exigences.
- Renforcer les capacités de formulation, structuration et budgétisation de projets climatiques.
- Mobiliser des financements en faveur d'actions territoriales d'adaptation, d'atténuation et de résilience.

Ils nous font confiance

Cava26
Forum Canada -Afrique des Villes et des Affaires
R3D

R3D
Réseau Canadien de Coopération Décentralisée et de Cohésion Sociale

Mission stratégique
Canada - Europe - Afrique



www.rc3d.ca

contact@rc3d.ca

+1 (613) 710 50 52
(+237) 622 58 82 67
640 65 65 27
659 03 99 03